

Flash Info

Nouveau : Digitalisation des Customer Due Diligence (CDD)

Cher partenaire,

Comme nous vous l'avions annoncé, nous vous informons de l'évolution de notre procédure de connaissance de nos Clients Communs, avec la digitalisation de nos Customer Due Diligence (CDD).

Principales nouveautés

- Les deux déclarations distinctes, relatives aux bénéficiaires effectifs et aux dirigeants/signataires, sont désormais remplacées par **un formulaire unique, à remplir en ligne**.
- Ce formulaire permet également à nos Clients communs **de joindre les justificatifs** requis et d'effectuer une **signature électronique**, directement depuis un smartphone ou un ordinateur.

Les informations demandées et les documents à fournir restent similaires aux anciennes déclarations, avec un objectif de simplification et de conformité aux normes légales.

En résumé, le E-CDD, c'est simple et sécurisé :

- **Formulaire unique en ligne** accessible via un lien URL.
- **Documents justificatifs** à joindre en ligne.
- **Signature électronique** pour valider le formulaire.
- **Accessibilité** depuis un smartphone ou un ordinateur.

Nous vous invitons à informer vos clients de cette nouvelle solution en ligne destinée à simplifier leurs démarches.

Pour toute question ou précision complémentaire, vous pouvez contacter votre interlocuteur Atradius habituel.

Bien cordialement
L'Equipe Atradius